



SERVICE D'AIDE  
EN IMPÔT

PROGRAMME  
DES BÉNÉVOLES  
DEPUIS 1988



## Saviez-vous que le **Service d'aide en impôt - Programme des bénévoles** pourrait être avantageux pour les personnes qui fréquentent votre organisme?

Le service d'aide en impôt résulte d'un partenariat établi entre l'Agence du revenu du Canada et Revenu Québec. Son mandat est de soutenir les personnes qui ne peuvent pas remplir leurs déclarations de revenus ou qui n'ont pas les moyens de confier cette tâche à un professionnel. Chaque année, des organismes et les bénévoles qui leur sont affiliés permettent à plus de 165 000 personnes de recevoir les sommes qui leur sont dues, en remplissant gratuitement leurs déclarations de revenus.

**En parlant de ce service aux personnes qui fréquentent votre organisme, vous pourriez leur permettre de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit. Voyez les exemples ci-dessous.**

Une personne sans conjoint et **sans revenu** pourrait, en produisant ses déclarations de revenus, recevoir un **crédit pour la TPS/TVH allant jusqu'à 290 \$\*** par année ainsi qu'un **crédit d'impôt pour solidarité pouvant atteindre 292 \$\*** par année.

Une **personne monoparentale** pourrait notamment bénéficier de l'allocation canadienne pour enfants, qui peut atteindre **6 639 \$\*** annuellement par enfant de moins de 6 ans. Du côté provincial, le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants peut s'élever **à plus de 7 000 \$\*** annuellement par enfant.

Une **personne de 65 ans ou plus sans conjoint** pourrait recevoir, en plus des autres crédits et des autres allocations du fédéral, le **supplément de revenu garanti, qui peut s'élever à 916 \$\*** par mois. Ce montant est indexé au coût de la vie quatre fois par année. De plus, le crédit d'impôt provincial pour **maintien à domicile des aînés, qui est destiné aux personnes de 70 ans et plus, peut atteindre 6 800 \$\*** par année.

\* Ces montants ont été calculés en novembre 2019 et peuvent varier selon la situation ainsi que l'indexation au coût de la vie. Communiquez avec l'Agence du revenu du Canada et Revenu Québec pour plus d'information.

### **Aidez des personnes à faible revenu à obtenir ce à quoi elles ont droit.**

Communiquez avec l'Agence du revenu du Canada et Revenu Québec pour obtenir plus d'information et connaître les endroits où ont lieu les séances de préparation de déclarations de revenus. Voici nos coordonnées :

- **Agence du revenu du Canada** : 1 800 959-7383
- **Revenu Québec** : 1 800 267-6299

Vous pouvez également devenir un organisme participant en vous inscrivant à [revenuquebec.ca/benevoles](https://revenuquebec.ca/benevoles). Ainsi, si vous inscrivez votre organisme ou que vous dirigez les personnes qui fréquentent votre organisme vers ce service, vous pourrez faire une réelle différence dans leur vie.



Agence du revenu  
du Canada

Canada Revenue  
Agency

